

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-Eugène du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **lundi, 18 décembre 2023 à 18h00.**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Madame Chantale Mercier, directrice;
Monsieur Sébastien Michaud, président,
Mesdames Marilyn Martineau, Sophie Labonté et Monsieur Raoul Deffo, parents.
Mesdames Marie-Pier Larouche et Lisa Lemoine, Josée Rathé, enseignantes, Monsieur André Bernier, enseignant, Madame Caroline Artaud, représentante du personnel professionnel, Madame Marie-Claude St-Onge, représentante du personnel de soutien, Madame Sonia Desmarais, représentante de la communauté.

ÉTAIT ABSENT : Mesdames Marianne Jubinville, Gilda Mvita, parents.
PUBLIC Madame Valéry Bouchard, directrice adjointe

1. Présence et ouverture de la séance à 18h01

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée.

Madame Chantale Mercier, directrice, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement, aux invités ainsi qu'aux personnes du public.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

[Résolution 2023-12-18-CEO-01](#)

Il est proposé par Madame Lisa Lemoine
D'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Parole au public

4. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 octobre 2023

[Résolution 2023-12-18-CEO-02](#)

Il est proposé par Monsieur André Bernier
D'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 octobre 2023 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Parole aux membres

Lors de la dernière fin de semaine, il y a nos élèves de la chorale qui sont allés chanter au Pasquier pour Noël.

Nous avons aussi accueilli des équipes pour un tournoi de volley-ball lors de la dernière fin de semaine. Nos élèves ont bien joué.

Madame Sophie Labonté nous parle de l'activité de danse pour Noël avec les élèves de Mme Tanya et Mme Véronique au préscolaire, qui a été bien apprécié.

6. Mot de la représentante au comité de parents

Il y a eu 2 rencontres depuis notre dernière réunion. Il y a eu la présentation du PEVR.

Au transport scolaire : 3 nouveaux formulaires sont maintenant disponibles. Places disponibles, changement d'arrêt et un formulaire de plainte officiel.

Prochaine conférence : Parent/enfant avec Joël de Survivor et une autre sur la sexualité.

La dernière conférence sur les boîtes à lunch a été très populaire.

7. Mot de la direction

a) Approbation des activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire (Hors-horaire ou hors-école)

[Résolution 2023-12-18-CEO-03](#)

Madame Chantale Mercier présente les prochaines activités.

Pour les élèves de 2^e année : Sortie à l'Électrium, qui a été approuvé par courriel, et au parc Safari en fin d'année au montant de 39,80\$.

Pour les élèves de 3^e année : Madame Valérie Fontaine, auteure, viendra animer une activité, qui sera payée avec le monde du Tournoi Pierre-Larose.

Pour les élèves de 4^e année : Laser tag et B Fly au montant de 44,25 \$.

Pour les élèves de 5^e année : Théâtre Laparté, sans frais

Il est proposé par Madame Marilyn Martineau

D'approuver les activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Fonds à destination spéciale

i) Approbation de transferts

[Résolution 2023-12-18-CEO-04](#)

Un transfert doit être fait pour les montants dépensés pour le Bingo, la rentrée scolaire et le spectacle de Magie. Le montant total est de : 7 579,75\$

Un autre transfert se fera pour les foulards des élèves de la chorale au montant de : 149,35\$.

Il est proposé par Madame Marie-Pier Larouche

D'approuver les transferts tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ii) État du fonds à destination spéciale au 30 juin 2023

Madame Chantale Mercier présente l'état du fonds à destination spéciale aux membres.



c) Suivi campagne de financement

À la suite de la campagne de financement de vente d'huile d'olive, un profit de 2 221,50 \$ a été amassé, ce qui est 50% plus bas que l'année dernière.

d) Suivi Marché de Noël

Nous avons vendu pour 10 303 \$ au Marché de Noël et nous avons pour environ 1 500\$ de dépense, donc il reste un profit d'environ 8 303\$.

e) Présentation du PEVR

Madame Chantal Mercier présente des vidéos élaborés par le service des communications du Centre de services scolaire à propos du Plan d'engagement vers la réussite.

f) Adoption du projet éducatif 2023-2027

[Résolution 2023-12-18-CEO-05](#)

Madame Chantale Mercier présente le projet éducatif 2023-2027.

Considérant qu'en vertu de l'article 74 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert;

Considérant que sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue;

Considérant que ce projet éducatif a été élaboré avec la participation de tous les acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative des élèves, tel que prévu à l'article 74 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant que le projet éducatif soumis comporte tous les éléments prescrits à l'article 37 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant que la période couverte par celui-ci s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire tel que stipulé à l'article 37.1 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est donc proposé par Madame Sophie Labonté

D'adopter le projet éducatif tel que présenté par la direction de l'école, dont une copie est versée en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Varia

Aucun varia

9. Levée de l'assemblée

[Résolution 2023-12-18-CEO-06](#)

Il est proposé par Madame Josée Rathé

Que la séance soit levée à 19h08

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Chantale Mercier
Directrice

Sébastien Michaud
Président du conseil d'établissement

